

**PROCÈS VERBAL  
REUNION CONSEIL MUNICIPAL DU 11 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 11 mars à 21 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Claude ESPIE, Maire.

**Présents** : Jean-Claude ESPIE, Michelle BOURGES, Françoise MORIN, Jean-Pierre DEFRANCE, Laurent PEYRANNE, Solange YEPES ARBOLLEDA, Benoît GERMAIN, Thierry MEUNIER, Denis LEZAT

**Absents-excuses** : BORNAREL Emmanuelle, GALINIER Alexandre, Yves BARRANQUE, Lionel CHEVAL, LESCURE Vincent, Sylvie DELPRAT

**Secrétaire de séance** : Françoise MORIN

A l'ouverture de la séance, Monsieur le Maire demande à l'ensemble des membres présents le rajout d'une délibération concernant l'approbation de la convention des participations du SIVS 2025. A l'unanimité, l'assemblée autorise Monsieur le Maire à rajouter et à délibérer sur la convention des participations du SIVS 2025.

L'ordre du jour prévoyait l'approbation du compte administratif 2024 et du compte de gestion 2024. En raison d'un écart de 7.53 €, le Conseil Municipal décide de reporter sa décision lors du prochain conseil municipal du 25 mars 2025.

**CONVENTION S.I.V.S. 2025**

Délibération n° 2025/03/11-01

Monsieur le Maire donne lecture à l'assemblée de la Convention SIVS adressée par Madame BOURGES Michelle, Présidente du S.I.V.S., concernant les participations des mairies aux frais de fonctionnement, d'investissement, fournitures scolaires et CLSH du Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire pour l'année 2025.

Il s'agit d'une convention établie entre les mairies de Bretx, Saint Paul et Menville et le SIVS, qui a pour objet de définir la participation des 3 communes afin de couvrir les charges de fonctionnement et d'investissement relatives aux écoles, et d'assurer l'équilibre du budget du SIVS.

Les participations financières 2025 de la commune de Bretx sont réparties comme suit :

Frais de fonctionnement		138 410 €
Participation aux fournitures scolaires		2 212 €
Participation (Bouconne)	CLSH	9 683 €

Soit un total de 150 305 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve les termes et les modalités financières de la convention SIVS précités pour 2025 et autorise Monsieur le Maire à la signer. La convention SIVS sera annexée à la présente délibération.

---

Madame Michelle BOURGES présente à l'assemblée le rapport d'activités 2023 du SIVS Bretx-Menville-Saint Paul sur Save

### DÉBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

CRÉATION DU BUDGET ANNEXE LOTISSEMENT : Il convient d'isoler dans un budget annexe conformément à la réglementation et pour mettre à l'écart cette opération qui, compte tenu de l'emprunt notamment, met à mal les indicateurs financiers du budget principal. En conséquence les montants inscrits dans le budget principal de la commune seront repris dans le budget annexe lotissement.

LE BUDGET COMMUNE : il est nécessaire de prévoir une augmentation du chapitre « charges de personnel » en raison du recrutement d'un adjoint administratif à compter de mai 2025. Prévoir également une ligne concernant le PLU.

### QUESTIONS DIVERSES

Suivi des dossiers en cours : Zone 1 AU et Zone 2 AU

Le Maire  
Jean-Claude ESPIE

Le secrétaire de séance  
Françoise MORIN



The page contains several handwritten signatures. At the top left is the signature of Jean-Claude ESPIE, the Mayor. To the right is the signature of Françoise MORIN, the Secretary of the meeting. Below these are several other signatures in blue ink, some of which are partially obscured or overlapping.